

Vosgelis

Le journal des locataires de Vosgelis

INFO

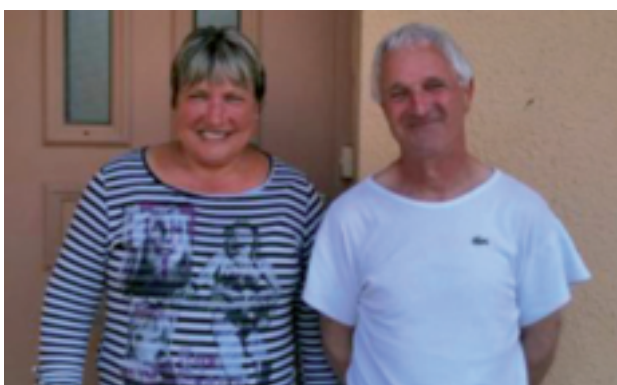
UN COUP DE CŒUR RÊVÉ POUR CHRYSTEL ET CLAUDE

Depuis plusieurs années maintenant, VOSGELIS propose à la vente aux locataires une partie de son patrimoine. Dans le quartier du Rhumont à Remiremont, Claude Vivier et sa compagne Chrystel ont la joie de faire partie des heureux acquéreurs. Ils ont récemment fait l'achat d'un pavillon de 65 m².

Locataires depuis août 1987 d'un petit appartement collectif dans le quartier du Rhumont, Claude et Chrystel recherchaient un bien à acheter depuis près de trois ans. Particuliers, agences immobilières, ils avaient tout essayé. Aujourd'hui pourtant, ils sont bel et bien devenus propriétaires d'un bien mis en vente par VOSGELIS. Rencontre.

Un coup de cœur

C'est le bouche et à oreille qui les a guidés vers le panneau à vendre sur le coquet pavillon qui désormais leur appartient. « Nous avons tout de suite eu un coup de cœur, s'exclame Claude. Je suis né dans le quartier, j'y ai grandi, puis habité depuis toujours ! Vivre dans cette petite maison nous paraissait inespéré quand nous avons vu le nombre de personnes qui venaient pour la visite. Mais nous avons quand même envoyé notre candidature et ça a marché ! » ajoute-t-il.



Des travaux pour se sentir bien chez soi

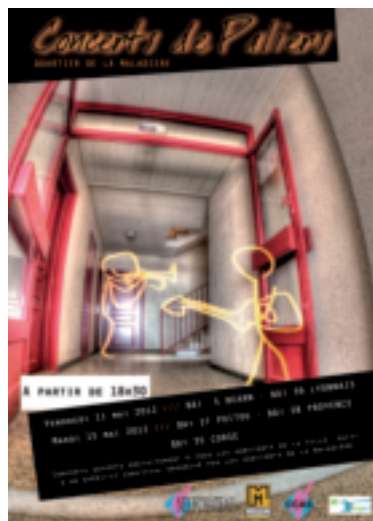
Pour Claude et Chrystel, c'était un peu un rêve d'avoir leur propre maison. Un rêve devenu réalité depuis décembre dernier. « Nous voulions vivre dans un quartier agréable avec un peu plus de surface que notre ancien logement, et surtout, avoir un bout de jardin pour inviter des amis à la maison », insiste Claude. Clarteux et ensoleillé tout au long de la journée, le pavillon correspond en tous points à leurs souhaits. Néanmoins, Chrystel et Claude ont décidé d'effectuer quelques travaux pour redonner un coup de jeune à leur intérieur et le mettre à leur goût. « Depuis trois mois, nous avons refait la tapisserie, les peintures et ce sera bientôt au tour des sols » indique Chrystel, ravie des premiers résultats. Employé à la ville

de Remiremont Claude consacre la plupart de son temps libre à la rénovation de sa maison. Avec l'arrivée du printemps le couple projette même de s'attaquer à l'extérieur et d'y réaliser deux terrasses, « une pour nous plus près de l'entrée mais surtout, une plus importante qui nous servira lorsque nous recevrons des amis ». Quoi qu'il en soit, Claude et sa compagne ne regrettent pas leur choix, « si c'était à refaire nous recommencerions ! » termine-t-il.

Quelques rappels sur les conditions d'acquisition d'un logement vacant :

- Être locataire VOSGELIS.
- Durant une période de deux mois, les biens mis en vente sont réservés aux locataires. Si à la fin de cette période, aucun locataire ne s'est manifesté, le bien est proposé à tous les publics.
- Locataires, vous êtes informés de la mise en vente d'un logement vacant par un message d'information sur votre avis d'échéance, par un affichage dans vos entrées d'immeubles mais également via des petites annonces dans la presse locale et un affichage de panneau « à vendre » sur le bien en question.

DE LA MUSIQUE SUR MON PALIER...



La première édition des concerts de palier se déroulera les 11 et 15 mai prochains à Neufchâteau.

Novatrice et originale, cette initiative à l'origine du CCAS de Neufchâteau, du CLSPD (Comité Local de Sécurité et de Prévention

de la Délinquance), et de l'agence Vosgelis de Neufchâteau est l'occasion de créer des rencontres entre habitants mais aussi de créer un moment de convivialité au cœur du quartier. Dès 18h30, cinq halls du quartier de la Maladière se transformeront en lieu de ren-

dez-vous et d'écoute pour accueillir les différents concerts de musique traditionnelle et innovante. Donnés par les professeurs et élèves de l'école de musique de Neufchâteau durant quelques trente minutes, les concerts invitent auditeurs, curieux ou encore mélomanes à venir à la rencontre des musiciens. A l'issue de ces manifestations, tous les habitants des immeubles concernés, seront conviés à partager un moment festif autour d'un apéritif spécialement préparé pour l'occasion. Ce projet, s'il rencontre le succès escompté, sera très certainement renouvelé dans d'autres quartiers de la ville.

Informations et renseignements :

CCAS de Neufchâteau
Tél.03.29.95.61.20
ou Agence Vosgelis de Neufchâteau
Tél.03.29.94.17.08.

LES AQUARELLES S'EXPOSENT CHEZ VOSGELIS

Originaire de Cahors, mais résidant dans les Vosges depuis plusieurs années, Patrick Fabre s'exerce au métier d'artiste peintre depuis les années 70. Curieux, il possède également d'autres casquettes.

A ses heures professeur de guitare, il a enseigné dans les écoles de musique de Florange et du Val d'Ajol. C'est sa passion pour les arts plastiques qu'il a longtemps enseignés qui l'a conduit à venir habiter à Épinal en 1993. Il présente depuis ses nombreuses œuvres dans divers endroits comme la Galerie du Bailli, les villes thermales des Vosges ou encore le Centre Culturel d'Épinal. C'est aujourd'hui chez Vosgelis qu'il prend ses quartiers et expose ses aquarelles sur les thèmes de la nature et les fleurs jusqu'au 10 mai prochain. Une exposition riche en couleurs et en paysages à ne pas manquer.

ENTRETIEN DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS : QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER AVEC VOTRE SÈCHE-LINGE.

En janvier dernier, un incendie prenait naissance dans un appartement de Remoncourt, depuis un sèche-linge mal entretenu. Une négligence qui aurait pu avoir de graves conséquences si les pompiers n'étaient pas intervenus à temps. D'après eux, « ce type de départ de feu est récurrent lorsque l'entretien n'est pas réalisé correctement et régulièrement ». Un rappel des consignes de bon usage de votre appareil s'impose.

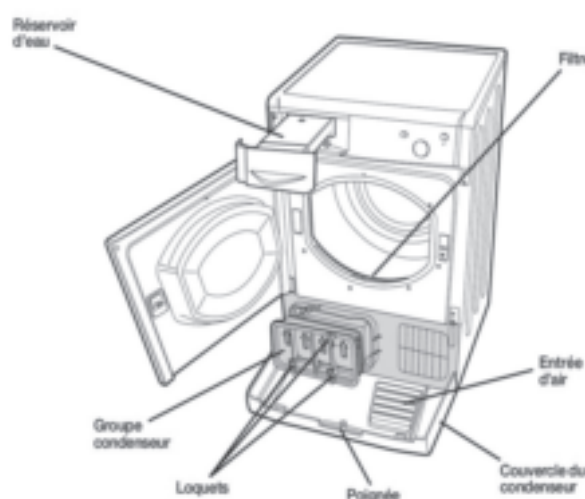
Le choix et l'installation d'un gros appareil électroménager ne se fait pas à la légère. Avant d'installer votre sèche-linge, vérifiez en premier lieu votre installation électrique. Celle-ci doit être conforme à la norme NF C 15-100 pour les pièces d'eau. Vous pouvez ensuite procéder à la mise en place de l'appareil.

Attention ! N'oubliez pas certaines règles de sécurité :

- Branchez l'appareil à une prise reliée à la terre uniquement et jamais sur une multiprise ou un adaptateur, à plus de 60 cm de la baignoire (s'il s'agit d'une salle de bain) et dans une pièce aérée à l'abri du gel.
- Après chaque utilisation, veillez à nettoyer votre filtre. C'est une pièce importante. De petites peluches peuvent s'y accumuler ou des objets s'y piéger. Ils pourraient endommager une partie de votre sèche-linge.

- N'oubliez pas de vider le réservoir d'eau après chaque cycle et veillez à bien vérifier votre récipient avant chaque nouveau programme de séchage.
- Enfin, nettoyez votre condenseur périodiquement. Chaque mois, retirez-le de l'appareil et nettoyez toute accumulation de peluches entre les plaques en le rinçant à l'eau froide.

Attention ! Débranchez votre sèche-linge lorsque vous ne l'utilisez pas, lorsque vous le nettoyez et durant toutes les opérations d'entretien. Vous éviterez ainsi tous risques d'incendie liés à un mauvais entretien de votre matériel.



LA CPAM DES VOSGES :

De nouvelles permanences pour plus de proximité avec ses assurés.

Afin d'être plus proche de ses assurés, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Vosges propose de nouvelles possibilités d'accueil. En effet, plusieurs centres sociaux spinaliens ouvrent leurs portes à la CPAM des Vosges pour tenir des permanences. Un agent de la CPAM est donc présent chaque semaine pour recevoir, renseigner et orienter la population relevant du Régime Général.

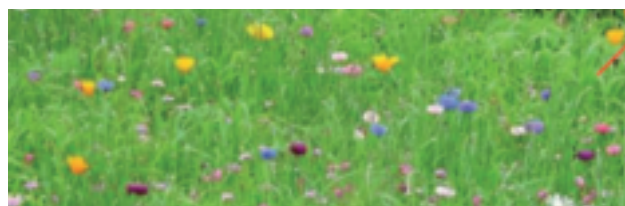
Découvrez les nouvelles permanences dans les centres sociaux suivants :

- Plateau de la Vierge - Place Luc Escande Epinal
Tous les vendredis, de 9 h à 12 h
- Denise Louis - 2, rue Henri Sellier - Epinal
Tous les mardis, de 9 h à 12 h
- Bitola - 24, rue Jacquard - Epinal
Tous les mercredis, de 14 h à 17 h



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS : LE NOUVEL ENGAGEMENT DE VOSGELIS

Sensible aux questions qui touchent à la protection de l'environnement, VOSGELIS s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche écoresponsable. Afin de poursuivre dans cette voie, VOSGELIS met en place un nouveau programme d'entretien concernant l'ensemble de ses espaces verts. Ce projet, en cohésion avec le plan écophyto 2018, vise à réduire et supprimer progressivement l'utilisation de produits phytosanitaires. Pour l'assister dans cette démarche, VOSGELIS a fait appel à deux organismes : l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la FREDON Lorraine (Fédération Nationale de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Zone refuge, l'exemple des fleurs

Qu'est-ce qu'un produit phytosanitaire ?

Un produit phytosanitaire, ou pesticide, est un produit chimique dont la fonction est de combattre les ennemis des plantes, ainsi que les plantes indésirables elles-mêmes. Il en existe plusieurs familles : les désherbants, les insecticides et les fongicides (contre les maladies provoquées par les champignons).

La France est aujourd'hui le premier consommateur de ce type de produits en Europe. Ceux-ci, trop largement utilisés présentent des risques de par la mauvaise utilisation qui en est faite. Leurs effets ne se limitent pas aux endroits traités. Les résidus de produits peuvent aller jusqu'aux nappes phréatiques, se propager dans les rivières et même contaminer vos légumes. Ils sont présents, non

seulement dans l'eau, dans l'air et le sol, mais aussi dans les végétaux. C'est ce constat qui a conduit VOSGELIS à mettre en place de nouveaux moyens pour entretenir l'ensemble de ses espaces verts.

Changer la manière de traiter et d'aménager ces espaces nécessite la mise en place d'un programme en plusieurs étapes pour répondre aux objectifs de VOSGELIS que sont :

- Protéger la santé des utilisateurs et des locataires
- Optimiser le budget d'entretien des espaces verts
- Favoriser la biodiversité

Entretenir autrement



zone refuge, l'exemple des abeilles

En premier lieu, un recensement des espaces verts sera réalisé par VOSGELIS. Il s'agit là de définir quels endroits devront faire l'objet d'une intervention de désherbage. Ce constat permettra d'identifier les espaces verts entretenus régulièrement mais inutiles car non utilisés par les locataires, mais aussi les espaces paysagers inutiles ou superflus.

VOSGELIS prévoit ensuite de revégétaliser les endroits non fréquentés, et de les réaménager de manière durable. Les fréquences d'intervention d'entretien seront alors repensées, comme la fréquence et la hauteur de coupe des gazons, qui influencent la propagation de mauvaises herbes (par exemple le pissenlit).

Le but étant d'adapter des techniques écologiques sur des surfaces à fort risque de propagation (ruissellement des produits phytosanitaires), puis de

généraliser progressivement ces nouvelles méthodes sur l'ensemble des espaces à gérer. Des « zones refuges » (cf. photo) seront créées pour favoriser la biodiversité : prairies fleuries, hôtels à insectes...

Les changements visuels induits par le changement des pratiques d'entretien annoncent le retour de la nature en ville, abandonnée depuis plusieurs années à travers la généralisation de l'utilisation de produits phytosanitaires, au profit d'un paysage axé sur l'urbain. Une gestion adaptée au type d'espace, à la fréquentation de celui-ci et à son usage, permettra sur le long terme un fonctionnement plus intelligent, prenant en compte la santé de tous et la valorisation paysagère des espaces publics. La gestion plus naturelle de certains espaces permettra un transfert du temps d'entretien sur l'embellissement de zones plus fréquentées, dont l'usage profitera à tous les locataires.

Que faut-il préférer ? Un pissenlit sur un trottoir, ou une eau du robinet / des légumes du potager / des aires de jeux contaminés ?

VOSGELIS et ses partenaires vous invitent à vous poser la question. De nombreuses informations supplémentaires sont disponibles sur le site de la FREDON Lorraine (fiches pratiques du jardinier amateur, films de sensibilisation...), www.fredon-lorraine.com.

Plan ÉcoPhyto 2018

Le plan EcoPhyto 2018 est en France l'une des mesures proposées par le Grenelle de l'environnement fin 2007. Il vise à réduire et sécuriser l'utilisation des produits phytosanitaires. Les objectifs de ce plan sont de réduire de 50 % l'usage de pesticides avant 2018 et de retirer du commerce certaines préparations contenant des substances actives préoccupantes.

L'AVODECA ORGANISE LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL.



Le cancer de l'intestin ou colorectal, est fréquent chez l'homme (3ème après la prostate et le poumon). Ce cancer se développe sur la paroi interne de l'intestin, presque toujours à partir de petites boules appelées polypes. Ces polypes sont des tumeurs bénignes, c'est-à-dire non cancéreuses.

A partir de 50 ans, leur fréquence augmente avec l'âge. La plupart des polypes vont rester petits et sans danger, d'autres vont augmenter de volume, saigner de façon discrète et parfois se transformer en cancer.

Au début, un polype ou un cancer n'entraîne généralement aucun trouble. Mais souvent ils provoquent de petits saignements dont on ne se rend pas compte.

Comment le dépister ?

Il existe un dépistage : le test de recherche de sang dans les selles. Il permet de détecter ces saignements invisibles. Pour le réaliser, il suffit de recueillir chez soi des échantillons de selles. Il est normal d'être mal à l'aise face à la manipulation des selles mais ce test simple peut contribuer à sauver des vies.

Si le test est positif, il faut alors réaliser une coloscopie. Dans 40 % des cas, la coloscopie trouvera des polypes et les retirera. Ainsi, le polype ne se transformera pas en cancer. Dans 10% des cas, la coloscopie trouvera un cancer. Mais plus il est détecté tôt, plus les chances de guérison augmentent.

Comment participer au dépistage ?

Dans notre département, c'est l'AVODECA qui gère le dépistage, qui envoie tous les deux

ans aux hommes et aux femmes de plus de 50 ans une prise en charge. C'est une invitation à discuter du dépistage avec son Médecin Traitant. Si vous n'avez pas reçu votre prise en charge, contactez l'AVODECA.

Pourquoi passer par son Médecin Traitant ?

Parce que c'est lui qui pourra vous orienter en fonction de vos antécédents personnels et familiaux. Dans le cas d'antécédent, le Médecin Traitant vous prescrira un suivi particulier en dehors du dépistage organisé. Sans antécédent, il vous remettra le test de dépistage et vous expliquera son fonctionnement.

Si 50 % des personnes de plus de 50 ans participent au dépistage organisé du cancer colorectal, cela peut permettre de diminuer le nombre de décès de 20 %. Dépisté tôt, un cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Renseignements :

AVODECA - 12, Rue entre les deux portes
88000 Épinal - Tél. 03.29.68.36.10

UNE ASSOCIATION POUR L'ÉDUCATION AU BURKINA FASO

L''accès à l'éducation n'est pas le même partout. Depuis les années 90 au Burkina Faso, le pays a tenté d'en faire une priorité mais aujourd'hui encore, l'éducation des enfants dans ce pays reste compliquée. L'école, payante, s'avère souvent être un véritable sacrifice pour les parents, à qui la scolarité coûte en moyenne 5000 francs CFA (7,50 €) à l'année, une somme importante dans un pays où le SMIC local équivaut à 45€.



Afin de contribuer au développement local, Catherine Michel, assistante de clientèle à l'agence Vosgelis d'Épinal, a créé en septembre 2010 avec son fils et sa belle-fille originaire de Bounouna, l'association « Faso-Solidarité ». Grâce à cette association, de nombreux projets en faveur du village sont en cours. Bounouna est un petit village qui dépend de la commune de Banfora (située à 4 kilomètres de là) où les habitants cultivent la canne à sucre, le coton, le maïs, mais aussi les arachides. Chaque année, Catherine et son mari y font le déplacement 3 semaines durant leur période de congés.

Des actions concrètes

Au cours de ce voyage, leur but est de venir en aide à la population locale afin de développer les activités du village, à travers la formation, du matériel ou encore à travers le financement d'infrastructures, tout particulièrement pour l'école qui regroupe beaucoup d'enfants avec très peu de moyens. Lors de sa dernière visite, Catherine a apporté du matériel médical et des médicaments au dispensaire du village. « Lorsque nous sommes arrivés avec toutes ces choses, la responsable du dispensaire était très émue, cela faisait des années qu'elle attendait. Toutes ses demandes étaient

restées vaines et les médicaments sont hors de prix là-bas... » raconte-t-elle. Il est très difficile pour les petits villages comme Bounouna de se procurer de tels produits. Mais le projet phare de Faso-Solidarité concerne surtout l'école du village. « Ce que nous aimerions, c'est faire construire des bancs en ciment pour que l'été, lorsque la température est trop haute dans l'enceinte de l'école, les enfants puissent faire cours dehors, et s'asseoir ailleurs que sur la terre. Ces bancs en ciment ont aussi un autre avantage, ils éviteront les vols avec leur poids, comme cela aurait pu être le cas si nous avions choisi des bancs en bois. » termine-t-elle.

Des projets pour l'avenir

Partie en janvier dernier, Catherine Michel a d'autres projets pour l'association. Elle souhaite entourer l'école d'un mur d'enceinte afin d'en restreindre l'accès, mais aussi et pourquoi pas, récolter du matériel informatique pour initier les élèves scolarisés en classe de CM1 et CM2. Pour y arriver, des vide-greniers sont régulièrement organisés. L'argent récolté servira à financer la scolarité des enfants et les projets en cours. L'association appelle également au don de matériel informatique, médical (stéthoscope, tensiomètre) etc ... et accepte de se déplacer pour les récupérer si besoin. Catherine, qui envisage de repartir l'année prochaine prépare déjà un futur envoi au village. « Nous avons réussi à trouver une égraineuse à maïs qui fonctionne encore à expédier à Bounouna ! » s'exclame-t-elle. Un petit don qui aidera certainement beaucoup la population locale, encore habituée à travailler manuellement.

Quelques chiffres...

Indépendance du pays : 1960
1996 : loi d'orientation de l'éducation (pour faire de l'éducation de base une des priorités du pays)
En l'an 2000 : seulement 1/3 des enfants scolarisés
Population : 16 241 811 habitants
Les 0 à 14 ans représentent près de 46 % de la population

Dons et renseignements :

Faso-solidarité - 6, Rue d'Olima 88000 Épinal
Mail : faso.solidarite@yahoo.fr

EN BREF...

RAPPEL ENQUÊTE SLS

Les locataires n'ayant pas répondu ou n'ayant pas transmis les pièces justificatives qui leur ont été demandées, vont recevoir une notification leur indiquant le montant du SLS maximum qui leur sera imputé à l'échéance d'avril. Des frais de dossier et des pénalités seront également appliqués conformément à la réglementation en vigueur. Néanmoins, les locataires concernés auront toujours la possibilité de répondre, en retournant à VOSGELIS leur enquête correctement complétée et les pièces justificatives demandées. Les locataires ayant répondu et n'étant pas assujettis verront le SLS maximum quittancé déduit de leur loyer. En revanche, les frais de dossier et les pénalités réglementaires ne seront pas remboursés. Il est dans votre intérêt de répondre dans les temps à cette enquête.

PRÉVENIR LES IMPAYÉS

Personne n'est à l'abri d'un accident, tout le monde peut être amené à rencontrer des difficultés de paiement de loyer. Perte d'emploi, séparation, maladie, imprévus financiers... Ne laissez pas la situation s'aggraver, n'attendez pas pour prendre contact avec votre bailleur. Le non-paiement de votre loyer peut entraîner la résiliation de votre bail. Si vous rencontrez ce type de problèmes, contactez votre bailleur, des solutions existent.

ON ENTEND PARLER DE VOSGELIS

Suite au changement de nom de l'Office en 2010, VOSGELIS a décidé d'informer à nouveau la population de ses différentes missions et de ses futurs projets de construction, notamment en matière de consommation d'énergie où il est particulièrement vigilant. Depuis quelques semaines, vous avez certainement entendu ou aperçu la nouvelle campagne de communication de Vosgelis, à la radio, dans la presse ou encore sur des affiches bus. Cette campagne de communication est aussi l'occasion de rafraîchir et dynamiser l'image de l'Office.

REMPOTER LES PLANTES D'APPARTEMENT



Pour croître et fleurir, les plantes d'intérieur puisent dans le terreau présent en faible quantité dans les pots qui les contiennent. Or, les réserves naturelles du terreau ne sont pas inépuisables...

Les sels minéraux et autres substances nécessaires aux plantes sont d'une part puisées par ces dernières, d'autre part disparaissent par le lessivage des arrosages successifs.

Ainsi, malgré vos soins attentifs et les apports d'engrais, des rempotages réguliers sont nécessaires pour assurer un développement correct et une bonne santé.

Le rempotage est absolument nécessaire lorsque les racines sont trop à l'étroit et ne peuvent plus se développer.

Pour le savoir, saisissez la plante par la base de la tige, retournez-la et retirez le pot, en le tapotant si besoin contre le rebord d'une table. Si de nombreuses racines sans terre apparaissent, il est temps de rempoter.

Dans l'année, préférez le printemps (les plantes sortent de leur repos hivernal et les racines reprennent leur activité) ou la fin de l'été (après une forte croissance, les plantes peuvent avoir besoin de ressources pour affronter l'hiver).

Choisissez un pot en terre cuite d'un diamètre légèrement supérieur à l'ancien (2 à 4 cm maximum).

Placez sur le trou au fond du pot un tessou de poterie ou un gros caillou, pour éviter que les racines n'obstruent ce passage nécessaire à l'écoulement de l'eau.

Mettez quelques centimètres de terreau au fond du pot, placez la motte au milieu et comblez le pourtour avec du terreau, jusqu'à 2 cm environ du bord afin d'éviter les catastrophes lors des arrosages!

Arrosez abondamment pour tasser la terre et éviter que des poches d'air restent au contact des racines. Si le terreau se tasse un peu trop, faites un petit apport supplémentaire.

Certaines plantes sont trop lourdes ou trop volumineuses pour être rempotées. C'est fréquemment le cas avec les ficus, les phoenix... D'autres n'ont pas besoin d'un rempotage régulier. On se contente alors de les «surfacier».

Cette opération consiste à ôter quelques centimètres de terre sur le dessus du pot, et à la remplacer par du terreau neuf. Les arrosages entraîneront les éléments nutritifs vers les racines.

Si la plante est vraiment volumineuse, ses besoins sont conséquents et risquent de ne pas être couverts par quelques centimètres de terre. Incorporez alors au terreau un engrais à libération lente.

AGENDA

FÊTE, CONCERTS ET ANIMATIONS :

- **D'avril à octobre.** Tous les jeudis à 15h. Plombières-les-Bains, visite historique de la ville. Tarif : - de 12 ans gratuit, carte Pass, Groupe, étudiants 3€, adultes 4,50€. Rens. Office du Tourisme Vosges Méridionales Tél : 03.29.66.01.30.
- **Le 3 mai à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. Spectacle de danse « AT Home » - Théâtre de la Rotonde. Rens. Office du Tourisme d'Épinal, Scènes Vosges, CSAL Thaon-Les-Vosges.
- **Le 3 mai.** Golbey. De 14h30 à 18h30, Thé dansant. Cédric DEPRET anime l'après-midi dansante au Centre Culturel. Tarif : 8€.
- **Le 5 mai,** à partir de 20h. Remiremont. Loto. Esp. le volontaire.
- **Le 5 mai à 20 h 30.** Thaon-Les-Vosges. Concert de printemps de l'Harmonie Municipale – Théâtre de la Rotonde. Billetterie sur place
- **Le 5 mai,** à partir de 20h30. Saint-Dié. Concert, Harmonie de St-Dié. Musée Pierre Noël. Entrée libre.
- **Les 4 et 5 mai :** « 13èmes rencontres des très tôt de mai ». Tarif unique de 7€ à partir de 12 ans. Rens. à l'Office du Tourisme. Tél.03.29.62.23.70. Les Jeunes Pouss' (Vecoux): " Les Affreuses "
- **Du 9 mai au 10 juin.** Saint-Nabord. Fête foraine.
- **Les 11 et 12 mai :** C.T.P.S. (Remiremont): "Le fabuleux destin du trognon d'Eve"
- **Le 12 mai.** Saint-Nabord. Spectacle de danse africaine. Rens : Centre socio-culturel.
- **Le 12 mai à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. Concert de la chorale "Colla Vocce" – Théâtre de la Rotonde. Billetterie sur place.
- **Le 12 mai,** à partir de 7h. Contrexéville. Pêche à la truite. 7€50, site des lacs.
- **Le 12 mai,** à partir de 18h30. Contrexéville. « Contrexéville à l'heure de la Bretagne ». Grand bal breton « Fest-Noz ». Rens. Mairie : 03.29.08.09.35
- **Les 12 et 13 mai.** Remiremont. Foire aux livres d'occasion. Esp. le volontaire.
- **Le 13 mai.** La Bresse. Coupe de France de pétanque. Gymnase.
- **Le 13 mai,** à partir de 10h. Contrexéville. Animations, stands de produits bretons., Place des fontaines vertes - Entrée libre. Rens. Mairie : 03.29.08.09.35
- **Les 13 et 27 mai, le 10 juin.** Thés dansants, de 15h à 19h. Contrexéville. 10€ avec boisson et 3€ de jetons offerts. Casino.
- **Le 17 mai à partir de 15h.** 20ème édition des Foulées de Mirecourt.
- **Le 18 mai à 16h30.** Course cycliste Circuit de Lorraine. Av.de la 1ère Armée Française
- **Les 18, 19 et 20 mai.** La Bresse. Manche de coupe du monde de VTT Cross-country. Centre-ville.
- **Les 18 & 19 mai :** Show devant (Rupt-sur-Moselle): " Le Mari, la Femme et l'Armoire "
- **Les 18 & 19 mai.** Remiremont. Dîners insolites. Palais Abbatial. Tarif : 48€/pers. Rens : Office du tourisme de Remiremont.
- **Du 18 au 26 mai.** Épinal. Les défis du Bois ancienne carrière Collet
- **Le 19 mai.** Mirecourt. Nuit des musées.
- **Le 19 mai jusqu'à minuit.** St-Dié. Nuit des musées.
- **Les 19 et 20 mai.** St-Dié. « La vélodatiennne », 2 circuits, animations gratuites.
- **Le 20 mai.** Mirecourt. Concours de pétanque au Murget.
- **Le 20 mai.** Saint-Nabord. Marche Populaire de 10, 20, 30 et 42 km. Dép. du centre socioculturel.
- **Le 24 mai à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. Floréal Musical "Orchestre National de Lorraine". Théâtre de la Rotonde. Rens. Office du Tourisme d'Épinal.
- **Le 25 mai, à 20h30.** La Bresse. Concert tribute U2, groupe « Pop sing », Halle des Congrès.
- **Le 26 mai à 20h30.** Remiremont. Concert des associations. Palais des Congrès.
- **Le 27 mai.** La Bresse. Bourse aux plants. Marché dominical.
- **Le 1er juin à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. Roland MAGDANNE, spectacle humoristique. Théâtre de la Rotonde. Rens Office du Tourisme d'Épinal ou de Remiremont, Fnac, Rotonde.
- **Le 1er juin.** Neufchâteau. Fête des Voisins dans tous les quartiers de la Ville. Rens. Tél. 03.29.95.20.34
- **Le 3 juin de 8h à 19h.** La Bresse. Vide Armoire. Halle de la patinoire.
- **Du 7 au 15 juin.** St-Dié. Fête Foraine. Quai Jeanne d'Arc
- **Le 8 juin.** Neufchâteau. Au Trait d'Union « LES FOURBERIES DE SCAPIN » Cie Emilie Valentin. Tarifs : 12€ - 9€ - 6€.
- **Le 9 juin à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. Notre Dame de Paris (par les élèves du collège
- **Le 9 juin 2012.** Plombières-les-Bains. Bœuf à la broche, repas dansant. Gymnase du Tarpenet. Rens : M. DURUPT, tél : 03 29 37 61 98
- **Le 10 juin.** La Bresse. Marche gourmande. Station La Bresse-Honneck.
- **Le 10 juin.** La Bresse. Journée Pêche jeune. Étang des Grandes Feignes.
- **Le 16 juin.** Remiremont. Fête de Quartier au Rhumont.
- **Le 17 juin,** dès 8h. Sortie cyclomoteurs d'avant les années 50. RDV au Girumont/Val d'Ajol ballade de 60 km. Visites culturelles et gourmandes. Inscriptions : M. VALLANCE, tél : 06.70.53.21.50.
- **Le 17 juin.** La Bresse. Vide landaus et coffres à jouets. Halle de la patinoire.
- **Le 21 juin.** St-Dié. Fête de la musique
- **Le 21 juin.** Remiremont. Fête de la musique
- **Le 21 juin.** La Bresse. Fête de la musique
- **Le 22 juin à partir de 19h.** Mirecourt. Concours de pétanque au boudrome Roger Rémy
- **Le 23 juin.** Épinal. Feux de la Saint-Jean
- **Le 29 et 30 juin.** Saint-Nabord. Gala de danse organisé par A2MC. Rens : centre socioculturel.
- **Les mercredis de juillet.** Raon. Concours de pétanque vacanciers.
- **Du 7 juillet au 15 août.** St-Dié. St-Dié Plage. Piscine ext, sable, aires de jeux et de détente.
- **Du 6 au 13 juillet, de 9h30 à minuit.** La Bresse. Festival de scrabble. Halle des congrès.
- **Le 13 juillet.** Épinal. Feu d'artifice
- **Le 13 juillet, de 21h à 3h.** Soirée populaire et feu d'artifice. Départ pkg de champions. Bal Halle des Congrès.
- **Le 13 juillet.** Remiremont. Feu d'artifice. Champ de mars.
- **Le 13 juillet,** fin de journée. Thaon-Les-Vosges. Festivités du 14 juillet à la Rotonde.
- **Du 14 au 22 juillet,** à partir de 10h30. Contrexéville. Open du 88. Tournoi féminin. Rens : 03 29 08 42 70. Entrée gratuite.
- **Le 14 juillet.** Plombières les bains. Feu d'artifice et Bal populaire. Programmation et Rens : Espace Socioculturel, tél : 03.29.66.60.16.
- **Le 14 juillet,** à partir de 22h30. Contrexéville. Spectacle pyrotechnique. Site des lacs. Entrée Gratuite.
- **Le 14 juillet,** Vide grenier à la Rotonde de Thaon-Les-Vosges.

- **Le 15 juillet.** La Bresse. Concours International de saut à ski. Tremplin de Lispach.
- **Le 21 juillet à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. Concert "Tournée Générale". Théâtre de la Rotonde. Rens. Office du Tourisme d'Épinal ou de Remiremont, Rotonde.
- **Le 21 juillet.** Raon. Soirée à La Trouche par le Country Club Raonnais.
- **Le 24 juillet à 20h30.** Thaon-Les-Vosges. « Liouba » danse ukrainienne au Théâtre de la Rotonde.
- **Le 28 juillet.** Mirecourt. Rallye de la Plaine.
- **Du 29 au 1er juillet.** St-Dié. VOSGES CLASSIC RALLYE. Véhicules historiques et prestige. Parcours inédit.
- **Le 29 juillet.** La Bresse. Trace Vosgienne VTT. Camping de Xonrupt.
- **Du 6 juillet au 31 août, à 21h.** « Epinal Bouge l'été ». Concerts tous les vendredis place des Vosges. Spectacles pour enfants tous les mercredis à 15h au Château.



SALONS, FOIRES, MARCHÉS FESTIVALS :

- **Chaque 1er dimanche du mois dès 8h.** « Puces et Brocante ». Plombières-les-Bains. Rens : Espace Socioculturel, tél : 03.29.66.60.16.
- **Le 6 mai.** Raon l'Étape. vide-greniers du 125 B.C.C., centre-ville.
- **Le 13 Mai.** Saint-Dié-Des-Vosges. 9ème MARCHÉ aux PUCES. Place Allende. Rens. Centre social Lucie Aubrac, tél. 03.29.55.02.53
- **Les 26 et 27 mai.** Plombières-les-Bains. 2ème salon Antiquités et brocantes. Espace Berlioz. Entrée Gratuite. Rens : M. BIGONI, Tél : 03.29.34.18.52
- **Le 3 juin de 8h à 18h.** Plombières-les-Bains. Fête de la pêche à l'Étang du Parc Impérial. Initiation pour enfants et les débutants. Mise à disposition du matériel. Rens : M. BALANDIER tél : 03.29.23.33.20
- **Le 10 juin.** Remiremont. 23ème salon des collectionneurs. Palais de Congrès.
- **Le 24 juin.** Raon. Vide-greniers de La Trouche
- **Les 27 mai, 24 juin, 29 juillet, de 10h à 19h** à la Galerie Thermale. Contrexéville. Marchés du terroir.
- **Du 1er au 24 juin.** Raon l'Étape. « JM Oudot, sculpteur, peintre, photographe », Espace Emile Gallé.
- **Le 3 juin, de 8h à 19h.** Remiremont. Concours de saut d'obstacles, finale Vosges. Centre Hippique.
- **Le 10 juin.** Saint-Nabord. Pkg du centre socioculturel. Vide-greniers, Foire ciale et Foire à la tofaille.
- **Du 15 au 17 juin.** Épinal. Rues et Cie festival de spectacles de rues
- **Le 17 juin.** RUAUX. 16ème édition de la « Foire aux Petits cochons » (Animations, restauration, braderie commerciale, vide greniers...). Rens : Espace Socioculturel, tél : 03.29.66.60.16.
- **Le 24 juin.** Mirecourt. Foire à la brocante. Faubourg Saint Vincent.
- **Le 1er juillet.** Épinal. Braderie d'été
- **A partir du 9 juillet, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.** Saint-Dié-Des-Vosges. Centre de Loisirs pour vos enfants de 4 à 15 ans. Rens, Centre social Lucie Aubrac, tél. 03.29.55.02.53
- **Le 15 juillet de 7h à 17h.** La Bresse. 13ème vide-grenier. Espace loisirs, piscine patinoire.

EXPOSITIONS :

- **Du 1er au 15 Mai.** Contrexéville. Jean Guy LATRAYE sculptures et Léa BERGEZ peintures. Au Casino.
- **A partir du 12 mai.** Plombières-Les-Bains. Galerie des Arcades, peintures à l'huile, encres, aquarelles, acryliques... Rens. Espace Socioculturel. Tél : 03.29.66.60.16.
- **Du 12 au 25 mai.** St-Dié. Dessins aux crayons de couleurs de Jacques Dieterlen.
- **Du 14 au 27 mai.** Raon. « Les balades autour de Raon » par Raymond Lamaze, Esp. Emile Gallé.
- **Du 26 mai au 30 juin.** St-Dié. "Collectif Chambre à Part". Expo ds le cadre du printemps de Jules Ferry 2012. Musée Pierre Noël.
- **Du 30 mai au 16 septembre.** Remiremont. Léon Woerth, « critique d'art et collectionneur ». Musée Ch. De Bruyères, archives municipales.
- **Du 31 mai au 3 juin.** Épinal. « Les Imaginales » festival des mondes imaginaires sur le site du Cours
- **Juin.** Contrexéville. Charlene MATHIEU peintures. Au Casino.
- **Du 1er au 15 juin.** St-Dié. "Hors les Murs" d'Alberto LESCAY Tour de la Liberté.
- **Du 2 juin au 30 juin.** Neufchâteau. Au Trait d'Union. Exposition des ateliers d'architecture, de photographie et de cinéma d'animation. Vernissage, 1er juin à 18h30.
- **Du 8 au 17 juin,** de 14h à 18h30. Remiremont. Atelier Boulv'arts. Espace le Volontaire.
- **Du 9 au 13 juillet.** St-Dié. Arts en Liberté. Centre-ville (Arts de la rue, concerts). Gratuit.

JEUNE PUBLIC :

- **Le 2 juin.** Contrexéville. Spectacle de contes pour les petits. Maison de l'enfance. Tarifs : 3 €/pers -10 €/famille (4et+).
- **Du 4 juillet au 31 août.** Golbey. Pour les 4/11 ans révolus. Programme d'activités varié et sorties. Inscriptions à la semaine à partir du 4 juin.
- **Animations vacances estivales.** Golbey. Dates à définir. 3 semaines dont deux semaines de Bivouac :
- Bivouac : pour les 10 - 14 ans préparent ensemble puis vivent le camping itinérant dans les Hautes Vosges.
- Cirque : Pour les 8-14 ans. Stage d'apprentissage des différentes techniques du cirque.

DIVERS :

- **Le 17 juin, de 9h à 12h et de 15h à 18h30.** La Bresse. Don du sang. Salles des fêtes.

Vosgelis est une publication gratuite de :

Office Public de l'Habitat du Département des Vosges
2, quai André Barbier - 88026 ÉPINAL CEDEX
Directeur de la publication : Jean-François MARCHAL
Conception et rédaction : Maud THEVENY, VOSGELIS

Réalisation et impression : Groupe Socosprint Imprimeurs
Dépôt légal n°1556 - avril 2012
N° ISSN : 0298-3680